

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école 2019 – 2020

Jeudi 7 novembre 2019

Présents :

Equipe Enseignante : Mr Ravaud, Mme Chevalier, Mr Lanoue, Mme Jossant, Mme Mounet, Mme Sanvido-Lanoué, Mme Durand, Mme Nickels, Mme Bailly, Mme Boniface, Mme Séron, Mme Chartrain, Mme Cahuzac, Mme Giner, Mme Aflalo, Mr Ozanne.

Représentantes des Parents d'Elèves : Mme Roumet-Plissier, Mme Chiron, Mme Morizé, Mme Nicaise, Mme Guinet, Mme Guérin, Mr Minko, Mme Praud, Mr Thevenot, Mr Abimana, Mme Feraud, Mme Gaudibert.

Représentants de la Mairie : Mr Joubert (Maire), Mme Letessier (Service scolaire).

Absents excusés : Mme Goldspiegel, Mme Benmoussa, Mme Le Flohic, Mme Gillier, Mme Risterucci.

Points « Ecole »

1. Présentation de l'équipe enseignante et des membres du conseil d'école.

2. Effectifs des classes.

REPARTITION DES ELEVES				Effectifs	
				Niveau	Classe
1	CP A	Mme DUPRAZ-CHEVALIER		74	25
2	CP B	Mr LANOUE			25
3	CP C	Mme JOSSANT			24
4	CE1	Mme MOUNEY et	11		23
	CM2	Mme SANVIDO-LANOUE	12		
5	CE1 A	Mme DURAND		72	30
6	CE1 B	Mme NICKELS			31
7	CE2 A	BAILLY		74	24
8	CE2 B	BONIFACE			24
9	CE2 C	SERON			26
10	CM1 A	CHARTRAIN		86	29
11	CM1 B	CAHUZAC			28
12	CM1 C	Mme GINER et Mme REMY			29
13	CM2 A	Mme AFLALO et Mme SANVIDO-LANOUE		75	31
14	CM2 A	Mr OZANNE			32
				TOTAL	381

Dans ces effectifs sont inclus les enfants du voyage qui sont temporairement présents.

Effectif prévisionnel pour la rentrée 2020 : **383** élèves.

Les normes départementales pour la carte scolaire sont les suivantes :

Fermeture	344
Blocage	351
Ouverture	386

3. Projet d'école 2019-2020.

Le projet d'école est un outil de mise en cohérence du travail des enseignants au service de la réussite de tous les élèves.

Les quatre pôles du projet d'école sont les suivants :



A partir des caractéristiques, des données et des indicateurs de l'école, l'équipe enseignante a entrepris la rédaction du projet d'école 2019-2020. Une fois finalisé, il sera transmis à Mme Parbaile – Inspectrice de l'Education nationale -.

La présentation de la version définitive sera faite lors du conseil d'école du 06 mars 2020

4. Règlement intérieur 2019-2020

Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école. Il sera mis en ligne sur le site internet de l'école. Les parents et les élèves en valideront la lecture par la signature d'un mot dans le cahier de correspondance.

La charte de la laïcité à l'école, la charte informatique, la fiche « Réfléchir à son comportement », les fiches relatives au harcèlement scolaire et au cyber harcèlement sont annexées au règlement intérieur.

Concernant le droit à l'image, la demande d'autorisation se fera dans chaque classe, en cas de besoin, par le biais du cahier de correspondance.

5. PPMS et exercices de sécurité.

Compte-rendu de l'exercice de validation du PPMS 2019-2020 :

- Alerte donnée par Mr RAVAUD : Danger immédiat.
- Coups de sifflets au niveau de la cour de récréation 1.
- Confinement
- Pas de coup de sifflet donné au niveau de l'école maternelle.

- **Date** : Vendredi 11 octobre 2019.
- **Type** : Intrusion attentat avec confinement dans les classes.
- **Lieu** : Toute l'école.
- **Déclenchement de l'alarme** : 10h12.
- **Temps de mise à l'abri** : 1 min 58 s.
- **Durée de l'exercice** : 20 minutes.

Bilan :

Problèmes	Solutions
Portes extérieures ouvertes : <ul style="list-style-type: none">➤ BCD➤ Toilettes bâtiment 2	Rappel des responsabilités aux enseignants responsables de la fermeture des portes extérieures. Jeu dans la serrure de la porte « BCD » : une fiche « Pivoine » sera faite.
Classes de CE2 B, CM1 A et CM2 B : La porte de la classe de CE2 B étant restée ouverte, il est possible d'atteindre sans difficulté les classes de CM1 A et CM2 B en passant par les portes de communication interne.	La porte de la classe de CE2 B sera fermée à clé par les enseignants.
Sonnerie de fin d'alerte : La sonnerie est inaudible dans la classe de CM1 C	Déplacement de la sonnerie intérieure face à la classe de CE2 B à la porte d'entrée « Toilettes »
Comportement des élèves durant l'exercice	Un élève a été puni pour son comportement inadmissible durant l'exercice et sept autres ont été avertis

Le PPMS de l'école a été réactualisé après l'exercice du 11 octobre 2019.

Il y aura six exercices de sécurité cette année : Evacuation-incendie / Confinement simple / intrusion-attentat avec ou sans confinement.

6. Temps forts : Activités pédagogiques, culturelles et sportives.

6.1. Ateliers d'arts plastiques avec une artiste intervenante extérieure.

- Toutes les classes.
- Octobre et novembre 2019.
- Financement : budget mairie « sorties scolaires ».

6.2. Ateliers SNCF.

- Classes de CE1-CM2, CM1 et CM2.
- Novembre 2019.
- Financement : gratuit.

6.3. Semaine « Jeux de société ».

- Date : du 20 au 24 janvier 2020.
- Horaires : de 13h30 à 15h00.
- Les élèves restent dans leur classe.
- Financement : Coopérative scolaire.

6.4. Semaine des arts.

- Date : du 16 au 20 mars 2020.
- Horaires : de 13h30 à 16h30.
- Répartition des élèves dans 16 groupes (CP au CM2).
- Financement : Coopérative scolaire.

6.5. Projet tennis en partenariat avec le club sportif de Marolles.

- Classes de CP et CE1 d'avril à juin 2020.
- Financement : Club de tennis.

6.6. Planète Mômes.

- Spectacles interactifs.
- Toutes les classes, sauf le CM2 B, en mai 2020.
- Financement : Coopérative scolaire.

6.7. Parcours du cœur.

- Date : vendredi 29 mai 2020.
- Horaires : de 8h45 à 11h30.
- Répartition des élèves dans 16 groupes ou plus si possible.

6.8. Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile.

- Date : 18 mai 2020.
- Classes de CE2, CM1, CM2 et CE1-CM2.
- Financement : Gendarmerie nationale.

6.9. Cross.

- Toutes les classes.
- Date : vendredi 12 juin 2020.
- Horaires : de 8h45 à 11h30.

6.10. Projet en cours de finalisation :

Apprendre à porter secours pour les élèves de CM2 (en partenariat avec l'USEP + financement coopérative scolaire)

La liste des actions pédagogiques sera mise à jour et complétée lors des prochains conseils d'école.

Projets en partenariat avec la Mairie :

6.11. Semaine bleue :

- Date : mardi 8 octobre 2019.
- Lieu : Atelier-musée de l'imprimerie de Malesherbes.
- Déroulement : visite guidée et atelier de fabrication d'une feuille de papier.
- Sortie gratuite et accompagnateur fourni par la mairie.
- Pique-nique fourni par les parents.
- Classe : CM1 A - Mme Chartrain.

- 6.12. Hivernales 2020 : Thème : Magie contemporaine.**
Il y aura 6 modules de sensibilisation pour les élèves de CP et CE1 qui fabriqueront un tour de magie.
Lieu / date / horaires : à définir.
- 6.13. Spectacle « Tristan et Yseult » avec la Compagnie de l'Orage.**
Il y aura 5 modules de sensibilisation pour les élèves de CM1 et CM2 (5 classes).
Lieu / date / horaires : à définir.
- 6.14. Spectacle « Le Rossignol de l'Empereur de Chine » avec la Compagnie Daru-Tempo.**
➤ Lieu : Salle des fêtes.
➤ Dates : 5 juin 2020. Il y aura deux représentations pour les élèves de l'école élémentaire.
➤ Financement : Mairie (culture) et coopérative scolaire.
➤ Des ateliers de sensibilisation sont prévus pour les classes de CE2.
- 6.15. Salon d'Arts**
➤ Dates prévisionnelles : du 10 au 17 mai 2020.
➤ Visites + ateliers pour les 14 classes sur la semaine.
Une sélection des productions artistiques des élèves pourra être visible au salon d'arts.

Les sorties scolaires de fin d'année seront programmées et présentées ultérieurement.

7. Matériel scolaire / vêtements :

Rappel n°1 : Les enfants manquent souvent de matériel pour travailler (stylo, gomme, règle, ...). Ce matériel doit être vérifié régulièrement par les parents et renouvelé tout au long de l'année.

Rappel n°2 : Tous les vêtements doivent être identifiés avec le nom et le prénom de l'enfant.

Questions de l'équipe enseignante pour la mairie

8. Qu'en est-il de l'allongement de la durée du passage piéton face à la mairie ?

La durée du feu piéton est passée de 10 secondes à 15 secondes. C'est la durée maximale autorisée par le code de la route.

Il est rappelé que les classes qui traversent restent prioritaires, sur le passage piéton, même si le feu passe au vert pour les voitures.

9. Qu'en est-il de la suppression des portes coupe-feu du bâtiment des grands ?

La mairie a déposé une demande auprès des services des pompiers qui doivent valider cette suppression. Aucune réponse n'a été donnée à ce jour.

Questions des représentants des parents d'élèves pour l'école

10. Quelle va être l'utilisation de la coopérative scolaire durant cette année scolaire ?

La coopérative scolaire servira aux financements des actions de l'école (spectacle, actions pédagogiques, cross, ateliers interactifs,...). Cf. point n°6 du compte-rendu.

Les délégués des classes disposeront d'un budget pour financer leurs projets.

Le solde de la coopérative s'élevait à 4 703.03 € en fin d'année scolaire 2018-2019.

Les recettes sont les suivantes :

- Don du GPIM pour la fête de fin d'année de juin 2019 : 780 €
- Don de l'association « Histoire et Patrimoine » : 63 €
- Dons des parents à la rentrée : 5 862 €

Les dépenses sont les suivantes :

- Affiliation et assurance de l'école à l'OCCE : 737.90 €
- Versements aux coopératives des classes : 2 100 €

Le solde au 7 novembre s'élève à 8 570.83 €

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur générosité.

Questions des représentants des parents d'élèves pour la mairie

11. Problématique de la taille de la 14^{ème} classe, comment y remédier (pour le bien des enfants et des enseignantes) ?

- Le tableau mis en place est sans rabat : les enseignantes de cette classe auraient souhaité être associées au choix du tableau pour en avoir un à rabat. La surface d'écriture est limitée.
- Les meubles de rangement ne sont pas adaptés : à la demande de l'enseignante, une partie du mobilier de l'ancienne BCD a été réutilisé (bibliothèques murales).
- La maîtresse de la classe a été consultée pour les besoins en mobilier et l'installation de celui-ci : Elle n'a pas souhaité avoir de bureau mais une grande table en fond de classe.
- Les difficultés pour circuler dans la classe : cette classe étant plus petite que les autres, le choix a été fait d'y installer un double niveau à effectif réduit. Il était difficile d'y installer une autre classe.
- Des enfants se plaignent d'être assis perpendiculairement au tableau (mal au cou, au dos, ...) : les tables sont disposées au mieux pour délimiter les deux niveaux de la classe tout en tenant compte des impératifs matériels.

12. Le mobilier des classes a-t-il pu être renouvelé et/ou complété (comme évoqué lors des conseils d'école précédents) ?

Malgré des fluctuations d'effectifs de dernière minute, les agents du service technique ont œuvré pour installer le mobilier nécessaire à une rentrée sereine. Les enseignants les en remercient.

13. Où en est l'installation des vidéoprojecteurs dans les classes ?

Grâce à une avance sur le budget investissement 2020, il a été possible de financer l'installation des cinq derniers vidéoprojecteurs. Les 14 classes sont donc toutes équipées.

L'imprimante défectueuse située dans le bureau du directeur a été changée.

Au nom de l'équipe enseignante, Mr Ravaud remercie la mairie pour le niveau d'équipement de l'école : salle informatique, malle de tablettes, vidéoprojecteurs.

Il ne reste qu'à programmer l'installation d'une connexion internet dans les classes du bâtiment 1 !

14. Quels sont les travaux faits et/ou prévus dans l'école pour l'amélioration du quotidien de l'équipe enseignante et des nombreux élèves ?

Travaux réalisés cet été :

- Ravalement du bâtiment 1
- Remise en état du couloir à l'étage du bâtiment 1 (fait pendant les vacances de La Toussaint).

Afin de faire face aux périodes de canicule, la mairie étudie la possibilité d'installer des volets roulants aux fenêtres du bâtiment 1, côté cour de récréation (fenêtres situées plein sud).

La mairie assure l'entretien régulier des locaux.

15. Si l'effectif de l'école nécessite l'ouverture d'une nouvelle classe à la fin de l'année scolaire, quelle est la solution envisagée ?

Si les effectifs nécessitent l'ouverture d'une 15^{ème} classe, la mairie fera en sorte de trouver une solution pérenne pour l'accueil des élèves.

16. Est-il envisageable que les enfants allant à l'étude - qui se déroule dans l'école - puissent goûter dans la cantine, à l'instar des enfants de la maternelle Vivier de 16h30 à 17h ?

L'organisation est la suivante :

- Goûter des élèves pris en charge par le périscolaire à l'extérieur lorsque la météo le permettra et au restaurant scolaire en cas de mauvais temps, avant de rejoindre le centre de loisirs.
- Goûter des élèves pris en charge par l'étude : préau du bâtiment 1 ou cour n°2 si la météo le permet.

La capacité d'accueil de la cantine ne permet pas de modifier cette organisation.

**Monsieur Ravaud remercie les membres
du conseil d'école pour leur présence.**

La séance est levée à 19h10.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 6 mars 2020 à 18h00.

J. RAVAUD
Directeur de l'école